

Marché de travaux d'aménagement et d'extension du Centre Technique Municipal (CTM) d'Ornex phase 2 Lot n°2 – Gros-œuvre

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement et d'extension du Centre Technique Municipal (CTM) d'Ornex phase 2 – le lot n°2 – Gros-œuvre

Pour faire suite à la notification de marché faite à l'entreprise :

ETS GALLIA
110 Chemin des Gorges
Châtillon-en-Michaille
01200 VALSERHÔNE

Par la commune d'ORNEX - représentée par M. Olivier GUICHARD, Maire,

ARTICLE 1 : Objet du marché initial

Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement et d'extension du Centre Technique Municipal (CTM) d'Ornex phase 2 – lot n°2 – Gros-œuvre.

ARTICLE 2 : Objet de l'avenant n° 1

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les modifications apportées au marché pour les prestations suivantes :

- Prise en charge du réglage fond de forme sous dallage en lieu et place de l'entreprise DESBIOLLES (lot1)
- Réalisation d'enduit bitumeux manquant au DQE
- Recherche réseau pour raccordement ENEDIS
- Travaux préparatoires pour raccordement ENEDIS

Le devis est joint en annexe au présent avenant

ARTICLE 3 : Montant de l'avenant

Les modifications apportées plus haut apportent une plus-value au montant estimé des travaux de :
2 798.34 € HT

Avec une TVA à 20% : 559.67 €

Un montant T.T.C. de 3 358.01 €

ARTICLE 4 : Nouveau montant

Le montant initial des travaux est de :

Montant H.T. : 43 500.00 €

Montant TVA : 8 700.00 €

Montant TTC : 52 200.00 €

Le nouveau montant des travaux est de :

Montant H.T. : 46 298.34 €

Montant TVA : 9 259.67 €

Montant T.T.C. : 55 558.01 €

Le montant de l'avenant correspond à 6.43% du lot et 1.28% du marché.

ARTICLE 5 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont inchangés.

Le présent avenant prend effet à la date de notification.

ARTICLE 6 : Conditions de l'avenant

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

À Ornex, le

ETS GALLIA

LE MAITRE D'OUVRAGE
Pour la commune d'Ornex,
Le Maire, Olivier GUICHARD